



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex
mél : cgt@cg29.fr site web : <http://cgt.cg29.free.fr>
tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

Quimper, le 12 novembre 2004

Examen professionnel d'adjoint administratif

Au Conseil Général, soixante agents administratifs ont été reçus à l'examen professionnel d'adjoint, trois d'entre eux seront nommés cette année, du fait des quotas imposés. A ce rythme il faudra vingt ans pour que tout le monde soit nommé !

Quant au concours d'adjoint, sa difficulté est bien supérieure au niveau officiellement demandé. Le manque de débouchés est particulièrement criant dans la filière administrative, les quotas laissent très peu de places pour devenir adjoint, adjoint principal, rédacteur, ou rédacteur chef. Ce qui n'empêche pas la direction de faire des fiches de poste « agent ou adjoint administratif » voire « adjoint ou rédacteur ». Celle-ci sait reconnaître les qualifications pour attribuer le travail, mais ça ne se traduit pas sur la fiche de paie.

La Fédération CGT qui regroupe les collectivités locales fait signer une pétition pour exiger que tous les reçus à l'examen soient nommés immédiatement.

SIGNEZ LA PETITION

Nous porterons cette pétition aux Conseillers Généraux, à l'occasion de la Commission Administrative Paritaire du 18 novembre, où seront nommés trois agents reçus à l'examen. Venez nombreux pour soutenir cette action.

Débrayage jeudi 18/11/2004 matin

Rassemblement à 10h à Quimper devant le Conseil Général

